

# Fiche pratique de Comité de Suivi Individuel (CSI) à l'Université de Poitiers



En tant que Membre de CSI

**1.**

Je renvoie au doctorant le formulaire d'engagement signé.

**2.**

Je prends connaissance du guide du CSI pour identifier mon rôle.



**3.**

Je consulte le rapport d'avancement du doctorant ou de la doctorante.

**4.**

Le jour J, je participe aux entretiens.

**5.**

Je participe à la rédaction du compte-rendu du CSI.

**6.**

Je prends part à la décision du CSI sur la réinscription du doctorant.



Le référent du CSI signe et dépose le compte-rendu sur ADUM dans les 15 jours suivants.